

- entre activité professionnelle
et expérience du chômage -



Sur le chemin du marché du travail

Philippe Frossard

*Aspects socio-économiques de
l'insertion des jeunes*

**« Quel destin après une rupture
d'apprentissage? »**

IFFP - Tolochenaz – 21 mars 2013

+ Accès au marché du travail

- ◆ 570'000 jeunes de moins de 25 ans ont un **emploi en Suisse** (extrapolation = ... EPT)
(Population active totale 2011: 4,756 mio de travailleurs (4,116 mio d'emplois = 3,486 mio d'équivalents plein temps))
- ◆ 30 à 40% des jeunes exercent une activité temporaire (CDD) ou intérimaire (contre 13% pour la population active)
- ◆ Les petits jobs mals payés sont avant tout occupés par les jeunes peu qualifiés

+ Premiers pas en entreprises

- ◆ Chaque année près de 65'000 jeunes achèvent leur apprentissage avec succès (71% des diplômés sec.II)
- ◆ Plus de 41% des apprentis demeurent encore dans l'entreprise formatrice un an après avoir obtenu leur CFC, AFP ou FE (+ de 26'000)
- ◆ Près de 40'000 jeunes diplômés sont donc chaque année à la recherche d'un nouvel emploi ou de solutions transitoires (formation complémentaire, stages, autres)

Course d'obstacles (1)



- ◆ Les chances des jeunes professionnels lors de la recherche d'un emploi dépendent de l'offre en emplois adéquats
- ◆ L'arrivée en grand nombre de jeunes sur le marché du travail en été-automne les met en concurrence dans certains secteurs
- ◆ Les entreprises se fondent sur des critères d'engagement qui les renseignent sur les compétences des candidats: les jeunes ne peuvent répondre à certains d'entre eux

Course d'obstacles (2)

- ◆ La hausse des exigences (technologie, méthodes de travail) allonge les durées de mise au courant pour les jeunes sans expérience professionnelle, ni formation spécialisée, d'où parfois leur mise à l'écart
- ◆ Si la croissance économique ralentit, les entreprises préfèrent geler les embauches plutôt que réduire les effectifs
- ◆ Lors de réduction inévitable des effectifs, les derniers arrivés sont les premiers licenciés

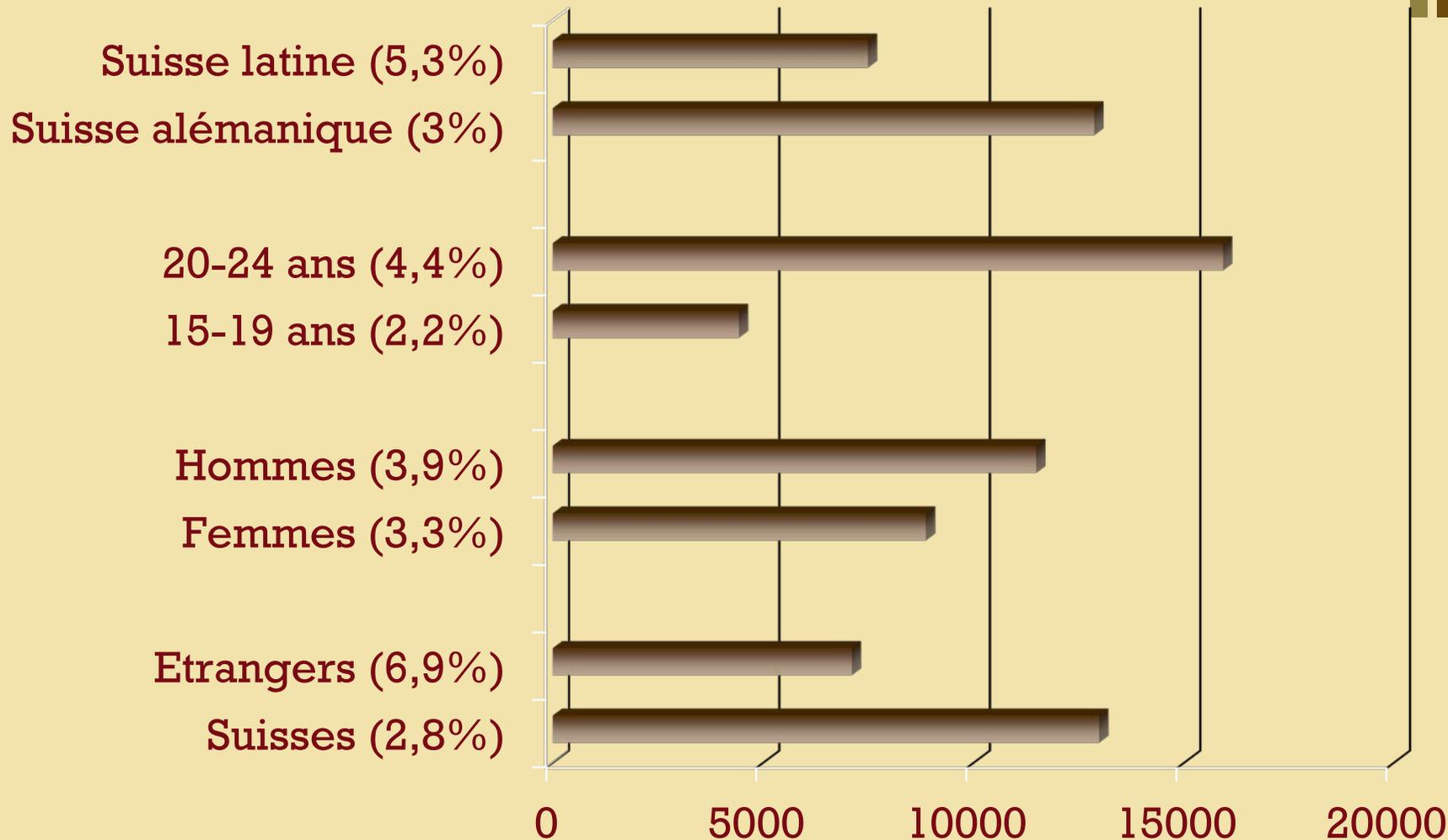
+ Expérience du chômage

Source: SECO – Rapports mensuels sur la situation du chômage 2011 + 2012

	Chômeurs de 15 à 24 ans	Total des chômeurs
Fin décembre 2011	18'858 (3,3%)	130'662 (3%)
Fin juin 2012	14'789 (2,6%)	114'868 (2,7%)
Fin décembre 2012	20'350 (3,6%)	142'309 (3,3%)

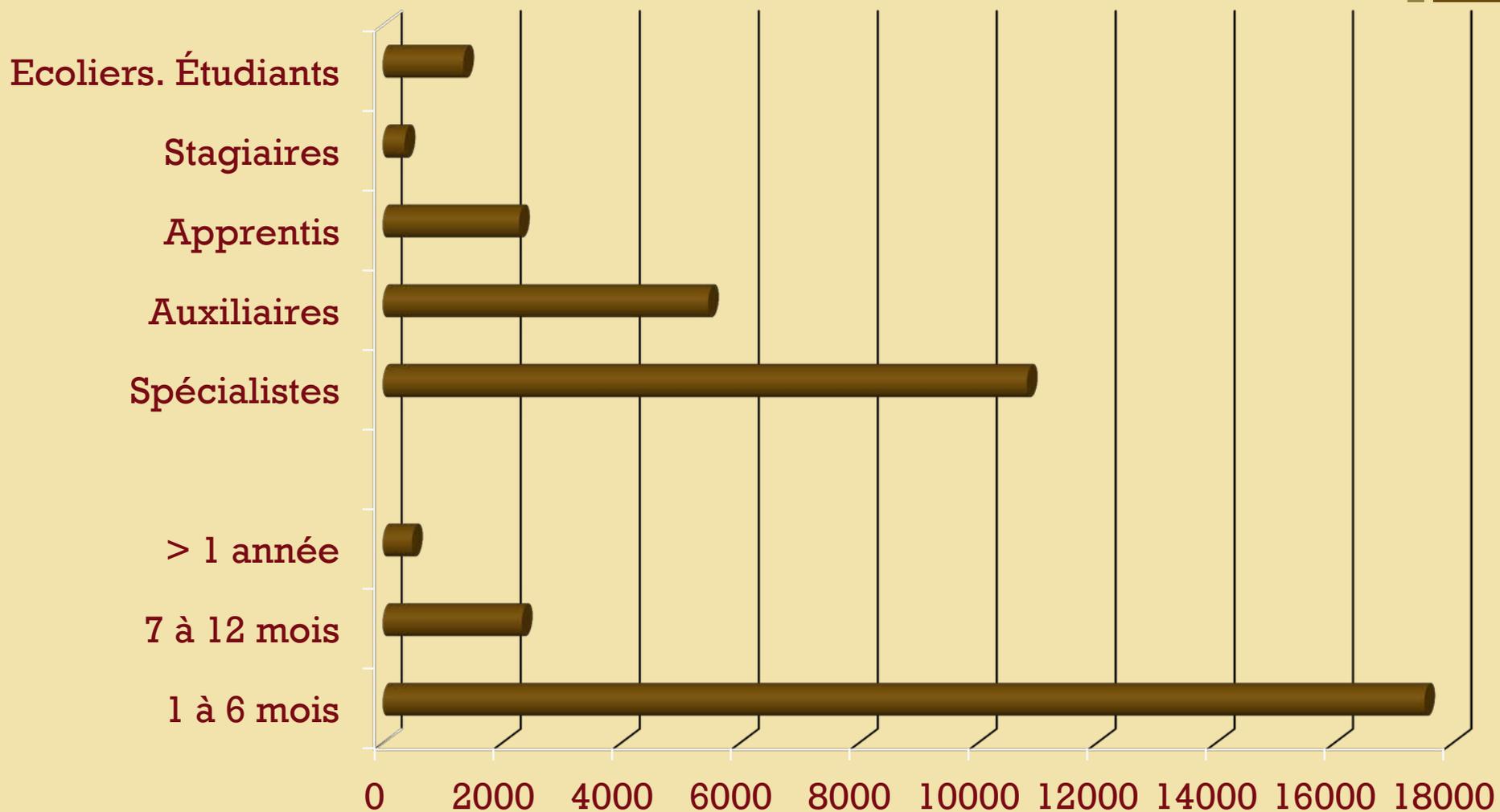
+ Caractéristiques principales des chômeurs de 15 à 24 ans

Source: SECO – Décembre 2012



+ Fonctions et durée du chômage des 15-24 ans

Source: SECO – Décembre 2012



Répartition des jeunes chômeurs de 15 à 24 ans selon leur formation

Source: OFS – ESPA 2011



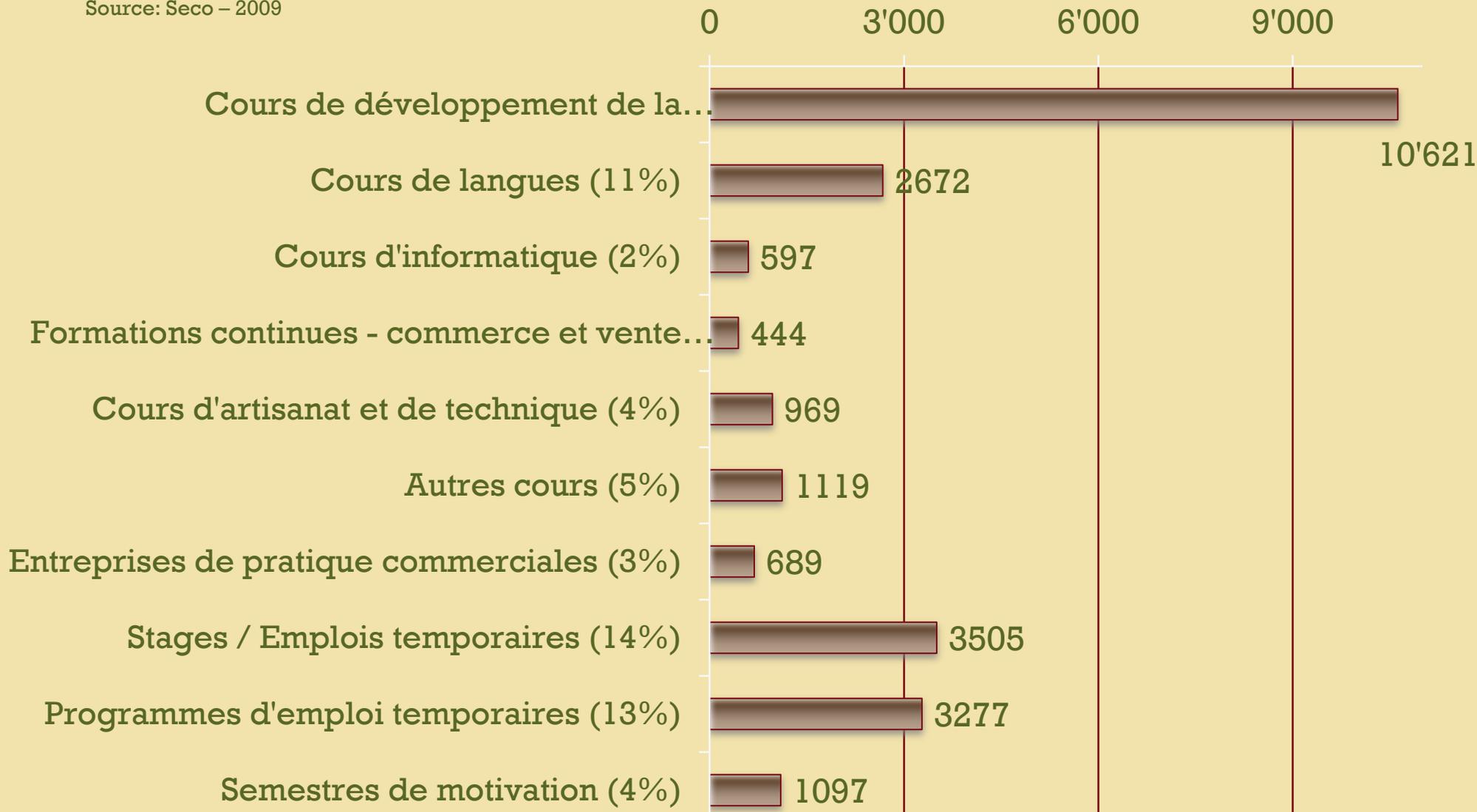
Source: bribriange49

Sans indication	7,9%
Ecole obligatoire	37,2%
Degré secondaire	52,2%
Degré tertiaire	2,7%

23-25'000 décisions ORP par an

MMT - Jeunes de 20 à 24 ans

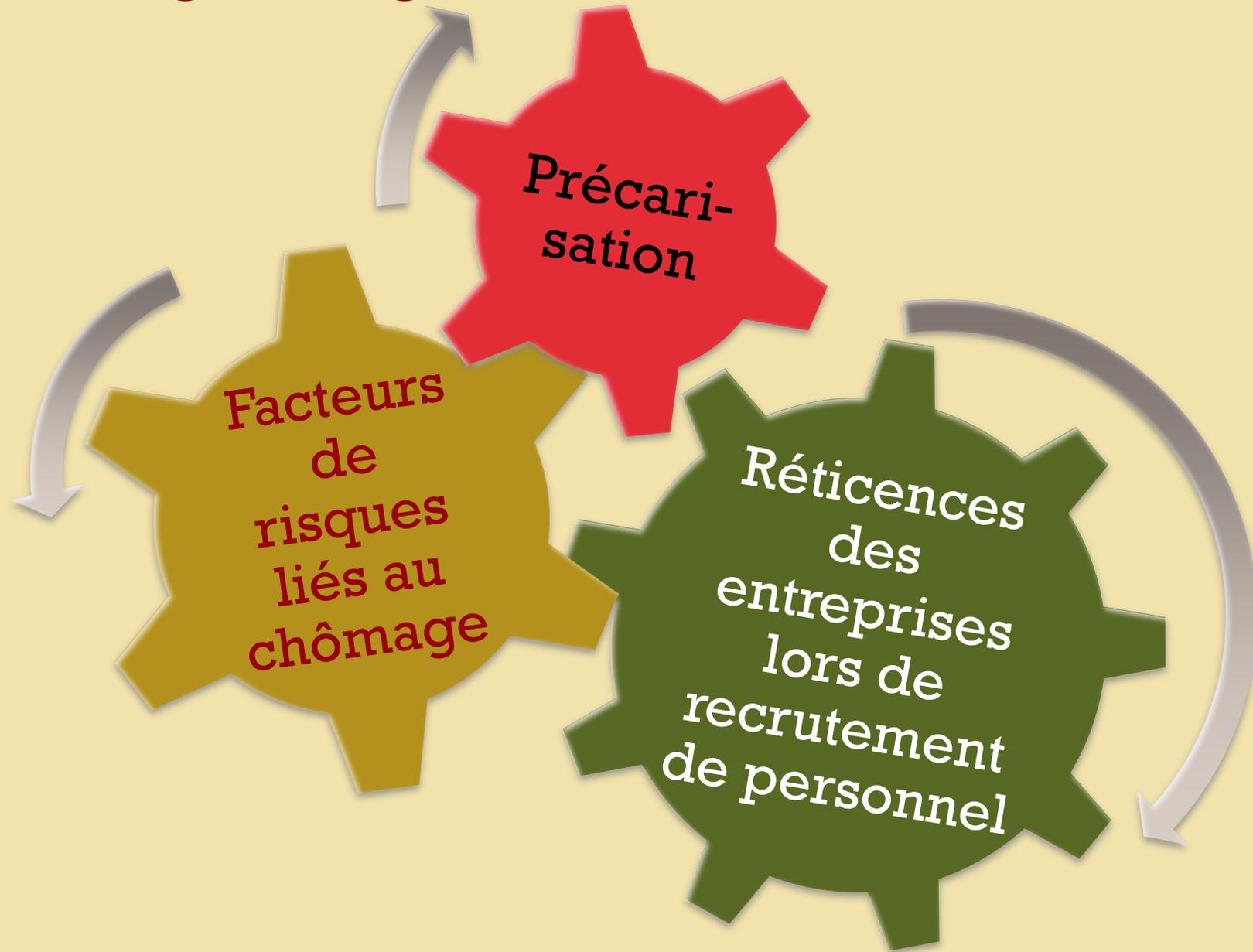
Source: Seco – 2009



+ Actions cantonales et projets-pilote

- ◆ Prévention du chômage
- ◆ Placement en stages professionnels de jeunes adultes qualifiés
- ◆ Maintien en emploi dans l'entreprise formatrice
- ◆ Préparation de jeunes adultes peu qualifiés à un apprentissage

+ L'engrenage de l'exclusion



Réticence des entreprises lors de recrutement	Facteurs de risques de précarisation liés au chômage
Age	Sans formation ou peu formés
Manque d'expérience	Chômage répété
Trop ou pas assez de qualification	Chômage de longue durée
Aspects comportementaux	Maladie ou accident, handicap
Service militaire	Addiction

+ Allongement de la transition 2 Chômage répété...

- ◆ Les jeunes de 15 à 19 ans (59,2%) et de 20 à 24 ans (52,8%) sont touchés par le chômage à répétition dans des proportions supérieures à la moyenne (46,2%)
- ◆ **En moyenne la durée du chômage répété est d'un peu plus de 8 mois**
- ◆ Près de la moitié des demandeurs d'emploi qui n'ont suivi que la scolarité obligatoire (48,5 %) ou une formation élémentaire (53,4 %) seront à nouveau en recherche d'emploi dans les cinq années suivant leur désinscription à l'ORP

+ ...et chômage de longue durée

36,7% des chômeurs à répétition vivent une ou plusieurs périodes de chômage de longue durée

	Total des CLD		CLD de 15 à 24 ans	
	Nombre	% chô.	Nombre	% chô.
Fin 2011	19'876	15,2	517	2,7
Juin 2012	18762	16,3	470	3,2
Fin 2012	20'061	14,1	491	2,4

Opinions sur les principales causes individuelles du chômage répété

Entreprises

- Faible motivation
- Rendement insuffisant
- Charge physique
- Sollicitations psychiques

Chômeurs

- Inadéquation pour la profession
- Manque d'expérience
- Manque d'intégration
- Formation insuffisante

Conseillers en personnel

- Instabilité
- Faible capacité d'adaptation
- Faible motivation
- Compétences sociales insuffisantes

<p>1. Lutte contre les causes individuelles de chômage</p>	<ul style="list-style-type: none">◆ Soutenir les jeunes «multirisques » par un case- management dès la FP◆ Développer l'incitation à la qualification et ses moyens◆ Prévenir et réduire les effets des addictions
<p>2. Interconnexion accrue des acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none">◆ Rapprocher la formation professionnelle, l'assurance-chômage et l'aide sociale (CII)◆ Développer des mandats interinstitutionnels de collaboration pour des groupes-cible

3.
Développement
des aptitudes
au marché du
travail

- ◆ Elargir la connaissance du marché du travail régional aux emplois non qualifiés
- ◆ Renforcer les capacités de résilience des jeunes

4.
Amélioration de
la durabilité de
la réinsertion

- ◆ Financer des AFP, des AFO et des mesures de qualification professionnelle partielle
- ◆ Développer les procédures de reconnaissance institutionnelle des acquis de l'expérience

+ Conclusions

◆ Les besoins des jeunes trouvent un écho dans l'initiative du DEFR visant à combattre la pénurie de personnel d'ici 2020

- ✓ les jeunes non actifs et sans emploi (<25) doivent être intégrés dans une formation ou dans une activité professionnelle
- ✓ les adultes non actifs sans diplôme de degré secondaire II (>25) doivent être intégrés dans la vie active et encouragés, dans la mesure du possible, à améliorer leur niveau de qualification parallèlement à leur activité professionnelle.
- ✓ les adultes non actifs et les adultes actifs occupés à temps partiel titulaires d'au moins un diplôme de degré secondaire II (>25) doivent davantage participer à la vie active et se former afin d'acquérir des qualifications complémentaires.

◆ La formation professionnelle peut offrir un accès aménagé vers le marché du travail

- ✓ en s'impliquant dans la CII (AC, AI, AS, SUVA), comme l'orientation professionnelle
- ✓ en s'associant et en contribuant au développement de la RI des acquis de l'expérience
- ✓ en coordonnant avec l'AC l'accès des chômeurs à ses formations (qualification, réorientation et reconversion)

◆ Tous les acteurs de la formation et de la réinsertion professionnelle sollicitent les entreprises en ordre dispersé: leurs démarches doivent être coordonnées